

# Résolutions

*Hervé LAVENARDE*

*secrétaire*

## Résolution n°1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Fédération des Chasseurs et les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019 approuve lesdits rapports et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2019, lesquels font apparaître un déficit de – **980 441 €** (29 211 € Serv Général, - 1 009 652 € Serv Dégâts).

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.